

Lancement de la Coopérative Carbone Paris & Métropole du Grand Paris

Dossier de la rédaction de H2o
September 2024

Dan Lert, adjoint à la Maire de Paris, et Daniel Guiraud, vice-président de la Métropole du Grand Paris, ont officiellement lancé la Coopérative Carbone Paris & Métropole du Grand Paris, nouvel opérateur de financement de la transition écologique du territoire. Ils étaient accompagnés d'Alice Timsit, Présidente de la Coopérative, et des sociétaires.

La Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris ont fixé des objectifs ambitieux dans leurs Plans climat respectifs pour lutter contre le changement climatique. Développement des énergies renouvelables, innovation énergétique des bâtiments, valorisation, transformation de l'espace public... Ces actions mobilisent des investissements publics significatifs, en particulier de la part des collectivités locales. Ces dépendances devront être renforcées dans les années à venir pour tenir les engagements pris. Il importe également d'associer toutes les parties prenantes du territoire à cet effort pour ne pas faire peser le poids de l'investissement écologique sur les seuls fonds publics. Le modèle choisi pour structurer ce nouvel opérateur est celui de la Société coopérative d'investissement collectif (SCIC). Ce modèle permet d'impliquer une large diversité d'acteurs locaux. À ce jour, 40 sociétaires ont investi dans le capital de la Coopérative, parmi lesquels : des collectivités (Ville de Paris, Métropole du Grand Paris, Est Ensemble) ; des banques (Banque des Territoires, Crédit Municipal) ; des opérateurs publics et privés (Eau de Paris, Sogaris, Safidi) ; des experts en ville durable (Sciences Po, Paris&Co) ; des entreprises des secteurs concernés par les projets financiers (bâtiment, aménagement, agriculture, foresterie, valorisation urbaine).

Pour financer des projets de transition écologique situés dans la métropole parisienne et ses environs, la Coopérative propose un mécanisme de contribution carbone éthique et transparent, reposant sur des outils reconnus, tel que le Label Bas-Carbone. Elle a défini des critères de sélection de projets prenant en compte des critères sociaux et environnementaux larges. Elle s'assure également que ses clients mettent en place une stratégie climatique ambitieuse au sein de leur propre programme d'action avant de financer des projets sur le territoire.

Coopérative Carbone Paris & Métropole du Grand Paris